



DOSSIER

Un été tout
en couleurs p. 12

MAIS AUSSI :

- > Un budget pour accompagner votre quotidien **p. 6**
- > L'enquête publique sur le PLU démarre **p. 9**

SOMMAIRE

ÉDITO

p. 3

VIE MUNICIPALE

p.4 à 5

Les principales délibérations du conseil municipal
Une première carte d'électeur
Rencontre avec ... François Chassat
Paulhac et son chêne massif à l'honneur

FINANCES 2018

p.6 à 7

Un budget pour accompagner votre quotidien

URBANISME

p.8 à 9

Les travaux en cours
PLU : l'enquête publique démarre

ENFANCE ET JEUNESSE

p.10

En direct de l'école et de l'ALAE

PARENTHÈSES MUSICALES

p.11

La nouvelle saison 2018 - 2019

DOSSIER : UN ÉTÉ TOUT EN COULEURS

p.12 à 13

Le festival 31 Notes d'Été
La fête locale, le marché gourmand

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

p.14 à 17

MÉMOIRE

p.18

Le centenaire de l'armistice de 1918

INFOS

p.19

État-Civil
Luttons contre le moustique tigre

AGENDA

p. 20

Directeur
de la publication :
Didier Cujives

Rédaction :
Lune Rousse

Photo de couverture :
©**Phat Tran**

Mise en page, impression :
Microsophia



1, place des Tilleuls
31380 Paulhac
Tél. 05 61 84 25 30
www.paulhac.fr



Les 6 mois qui viennent de s'écouler ont été intenses.

Ils ont été marqués par la préparation de notre budget 2018, le lancement des travaux au centre-bourg, la poursuite de la révision de notre Plan Local d'Urbanisme, la préparation des rendez-vous de l'été et de la nouvelle saison des Parenthèses Musicales.

Sur ces sujets, comme sur bien d'autres, ce début d'été est un aboutissement.

C'est le signe que nous avançons avec méthode, collectivement et en respectant les engagements pris devant vous.

C'est aussi la marque d'un travail collectif, qui va au-delà du conseil municipal, auquel je veux associer le personnel communal, les responsables associatifs et leurs bénévoles, la communauté éducative ...

Comme vous, j'attends avec impatience la fin de la réhabilitation de notre centre-bourg. On devine à travers les chantiers et aménagements en cours le nouveau visage que prendra notre cœur de village. Comme vous, il me tarde de le voir vivre, de nous y retrouver, d'y partager les moments de convivialité qui sont désormais la marque de notre bien vivre villageois.

L'été, c'est aussi l'heure de rendez-vous attendus. Celui de notre fête locale et du marché gourmand dont le succès n'est plus à démontrer. Celui aussi des 31 Notes d'Été qui revient le 13 juillet pour une soirée exceptionnelle avec le groupe *Fabian y su Salsa*. J'espère vous y retrouver nombreuses et nombreux.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été et d'excellentes vacances.

Fidèlement,
Didier Cujives

Didier CUJIVES
Maire de Paulhac
Conseiller départemental du canton de Pechbonnieu

En direct du conseil municipal

TROIS CONSEILS MUNICIPAUX SE SONT DÉROULÉS DEPUIS LA PARUTION DE NOTRE BULLETIN MUNICIPAL DE JANVIER. VOICI LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PUIS VOTÉES PAR NOS ÉLUS QUE VOUS POUVEZ CONSULTER EN DÉTAIL SUR PAULHAC.FR.

Brèves

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

M. Jean-Luc LAGLEIZE, député de notre circonscription, tiendra une permanence, salle du conseil municipal, le 26 octobre 2018 de 14h30 à 16h30.

Renseignements :
jeanluclagleize.fr
 05.61.46.53.56
jean-luc.lagleize@assemblee-nationale.fr
www.jeanluclagleize.fr

Conseil municipal du 5 mars 2018

- Rétrocession d'espaces verts et de la voirie du lotissement les Jardins de Paulhac.
- Changement d'usage et vente du Patus des Palens.
- Approbation de la modification des statuts de l' ARPE, Agence régionale pour l'environnement, dont la commune est membre.
- Rénovation des réseaux voirie et pluvial aux abords des bâtiments publics et demande de subvention à la région Occitanie.
- Projet de requalification de la place des Tilleuls et demande de subvention Leader à l'Europe.
- Effacement des réseaux basse tension, éclairage public et France Telecom au niveau de la RD32D El Coustou de Magnabel.
- Adhésion au service de prévention et conditions de travail du Centre de Gestion de la Haute-Garonne.

Conseil municipal du 9 avril 2018

- Vote du compte de Gestion 2017.
- Vote de compte administratif 2017.
- Vote d'affectation du résultat 2017.
- Vote du taux des taxes directes 2018.
- Vote du Budget 2018.
- Travaux d'extension de l'éclairage public le long du cheminement contournant l'église.
- Approbation de la procédure proposée par le SDEHG pour réaliser des petits

- travaux urgents dont le montant annuel à la charge de la commune est inférieur à 10 000 euros.
- Rénovation de l'éclairage public chemin de Mirepoix.
- Achat d'un terrain par la commune pour la construction d'une nouvelle implantation d'arrêt de bus route de Montjoire.
- Achat de matériel technique et demande de subvention au département.
- Réalisation d'une plateforme technique et demande de subvention au département.
- Réalisation de travaux d'aménagement à la salle des fêtes communale et demande de subvention au département.
- Clôture des comptes du Syndical Intercommunal pour le Transports des Personnes Agées (SITPA) et Affectation du solde.
- Participation de la commune en tant que sociétaire à la SCIC jardins du Girou.
- Soutien de la commune au projet intercommunal « semaine sans écran » de mars 2018 pour un montant de 80 euros.

Conseil municipal du 11 juin 2018

- Commande d'arbres et demande de subvention au département.
- Décision modificative au budget n°1.
- Convention de mise à disposition des services pour l' ALAE et l' ALSH.
- Programmation 2018-2019 des Parenthèses Musicales et demande d'aide à la région Occitanie pour la diffusion de proximité.



Une première carte d'électeur

Cérémonie désormais traditionnelle, plusieurs jeunes majeurs de notre village ont répondu à l'invitation républicaine de Didier CUVIVES pour recevoir leur première carte d'électeur. Un moment émouvant, rempli de gravité, mais également avec beaucoup de sourires et de convivialité. « *La démocratie est un bien précieux qu'il faut défendre, préserver et consolider. Voter c'est le premier geste citoyen* » a rappelé le maire « *c'est aussi rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui se sont battus pour obtenir et défendre ce droit. À nous, à vous d'en être dignes.* »



Rencontre avec... **François CHASSAT**

POUR CE NOUVEAU NUMÉRO, NOUS VOUS PROPOSONS DE FAIRE MIEUX CONNAISSANCE AVEC FRANÇOIS CHASSAT, CONSEILLER DÉLÉGUÉ EN CHARGE DES FINANCES.

Bulletin : Vous avez été élu la première fois en 2001...

FC : Effectivement, j'effectue actuellement mon troisième mandat. En 2001, Didier CUJIVES m'a proposé d'intégrer l'équipe municipale comme simple conseiller municipal. Le mandat suivant j'étais son adjoint.

Bulletin : Avec une constante les finances...

FC : Au début, je n'avais pas une connaissance particulière des finances publiques, mais, par mon métier, j'étais habitué à manipuler les chiffres... je me suis lancé. Peu à peu, je me suis familiarisé avec le budget communal et son environnement.

Bulletin : Vous êtes originaire du Poitevin ?

FC : Tout à fait, je suis né à Montmorillon, dans la Vienne. Après mes études d'ingénieur, j'ai fait une thèse, en région parisienne, financée par Matra Espace. Puis je suis venu rejoindre cette société à Toulouse. Aujourd'hui, je suis chef de projet dans ce même groupe qui s'appelle désormais Airbus Defence and Space.

Bulletin : Vous travaillez sur quel type de projet ?

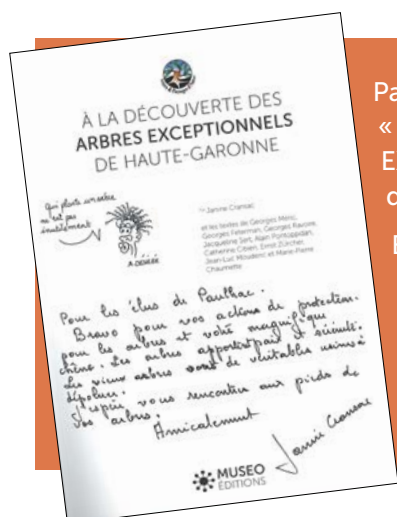
FC : Nous concevons un instrument de télédétection par laser - que l'on appelle également « Lidar » - qui sera embarqué sur un satellite. Il permettra d'analyser l'atmosphère, pour renseigner des modèles climatiques et participer à la recherche sur le réchauffement climatique.

Bulletin : Pourquoi Paulhac ?

FC : Lorsque je suis arrivé en région Toulousaine, j'ai été séduit par ce village préservé, près de Toulouse et en pleine campagne. Plus qu'ailleurs, notre commune a du charme, de la personnalité, d'incontestables atouts naturels... aujourd'hui encore... je reste sous le charme...

Bulletin : Au-delà de votre mandat municipal, quels sont vos passe-temps ?

FC : Les moments de détente sont malheureusement trop rares. Lorsque je suis arrivé à Paulhac, j'ai acquis une ferme à rénover... 25 ans après, j'y travaille encore... sauf quand je m'adonne à la musique ou à quelques virées en vélo dans cette belle région.



Paulhac est à l'honneur dans l'ouvrage « À LA DÉCOUVERTE DES ARBRES EXCEPTIONNELS DE HAUTE-GARONNE » de Janine CRANSAC.

En effet, bonne surprise, notre magnifique chêne, situé derrière la salle des fêtes communale, y a une bonne place. Merci à l'auteure pour la dédicace et à Alexandra DESIRE d'Arbres et Paysages d'Autan pour le petit dessin.



Un budget pour accompagner votre quotidien

FIDÈLE AUX ENGAGEMENTS PRIS, LE BUDGET 2018 EST RÉSOLUMENT AMBITIEUX. QUALITÉ DE VIE, INVESTISSEMENT, SERVICES PUBLICS ... DES DÉCISIONS IMPORTANTES SONT PROGRAMMÉES POUR LE QUOTIDIEN, AVEC LE SÉRIEUX ET LA VIGILANCE D'UNE GESTION RIGOUREUSE. EN VOICI LES GRANDES CARACTÉRISTIQUES.

Construit dans la continuité des exercices précédents ; le budget 2018 a été élaboré à partir des principes qui guident l'action municipale : une gestion sérieuse et efficace qui prépare, avec optimisme, l'avenir sans oublier le quotidien.

Un compte administratif positif

Comme chaque année, avant d'adopter le budget, le conseil municipal examine le compte administratif. « Nous contrôlons l'application du budget de l'année précédente. En comparant les dépenses et les recettes de notre commune, le compte administratif doit permettre d'établir un véritable bilan de santé des finances communales. » explique François CHASSAT « cet examen montre que nos dépenses de fonctionnement ont été bien inférieures à nos recettes ce qui nous permet de dégager un excédent de 276 957 €. C'est le signe incontestable d'une gestion saine, rigoureuse et efficace ».

Cet excédent va constituer une épargne – que l'on appelle l'autofinancement – qui viendra alimenter les recettes d'investissement et ainsi limiter le recours à l'emprunt.

Le budget, comment ça marche ?

Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise toutes les dépenses et les recettes de Paulhac pour une année civile. Il traduit donc les orientations décidées par le conseil municipal et permet de financer les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Il se décompose en deux parties :

- la section de fonctionnement, dédiée aux services quotidiens nécessaires à la vie des habitants
- la section d'investissement qui assure l'amélioration du cadre de vie et le développement des équipements publics.

Chaque section doit être présentée en équilibre, et les deux sont liées par l'utilisation de l'épargne, toujours dégagée sur le budget de fonctionnement.

965 679 € seront affectés aux dépenses de fonctionnement pour garantir le quotidien de la commune

« Notre fonctionnement - explique François CHASSAT - répond à la demande de services publics de proximité. Mais nous les développons avec une constante rigueur ».

• Charges à caractère général : 235 588 €

On retrouve ici parmi les postes les plus importants : achats de repas pour la cantine scolaire (65 000 euros), dépenses d'électricité dont éclairage public (30 000 euros), les fournitures nécessaires au fonctionnement des services et les fournitures scolaires, les prestations de maintenance, les frais d'entretien des bâtiments.

• Les charges de personnel : 286 366 €

Il s'agit des salaires des agents et des charges associées (URSSAF, caisses de retraite, assurance du personnel).

• Les autres charges de gestion courante : 98 614 €

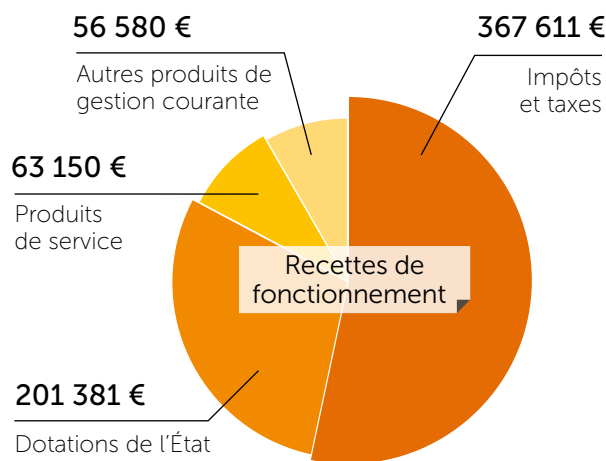
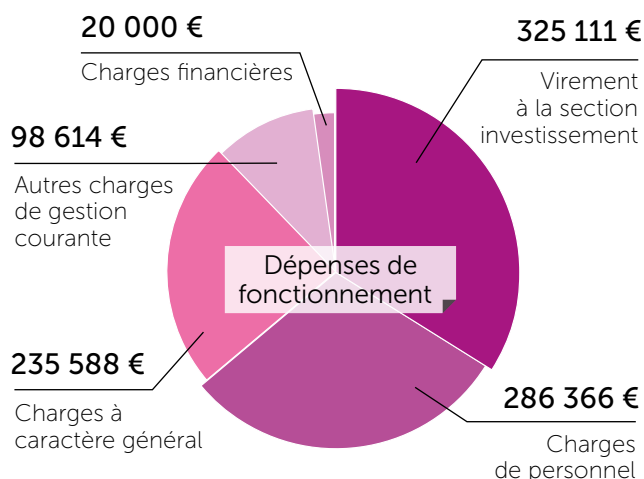
Parmi ces dernières on retrouve les contributions à différents organismes comme le Syndicat Départemental d'Électricité de Haute-Garonne, le Syndicat intercommunal du collège Georges Brassens, le Service Départemental d'Incendie et de Secours ainsi que les subventions votées par la commune au profit d'associations et du Centre Communal d'Action Sociale. Enfin, les dépenses d'indemnités d'élus et les cotisations associées prennent aussi place dans ce chapitre.

• Les charges financières : 20 000 €

Il s'agit des intérêts des deux emprunts contractés par la commune. Le premier concerne les travaux de l'école de 2011-2012, le second la rénovation de l'église terminée en 2014.

Enfin, un virement de 325 111 € est fait à la section d'investissement pour financer par nos fonds propres une partie du projet de redynamisation du centre-bourg.

Comme la loi en fait obligation, le budget doit être voté en équilibre. Les recettes de fonctionnement



- d'un montant équivalent aux dépenses - proviennent pour près d'un tiers des impôts locaux, des dotations de l'État et des subventions obtenues, des produits des services (cantine...) ainsi que de l'excédent dégagé sur l'exercice précédent.

• **Les produits de services : 63 150 €**

Ce poste budgétaire regroupe principalement de la facturation des repas de cantine scolaire aux familles selon leur coefficient CAF (60 000 €), des droits d'entrée aux spectacles des Parenthèses musicales, les frais de location de la salle des fêtes communale.

• **Impôts, taxes et attribution de compensation 367 611 €**

• **Dotations de l'État 201 381 €**

• **Autres produits de gestion courante 56 580 €**

Il s'agit ici des revenus de location d'habitations dont la commune est propriétaire, des remboursements de frais de personnels et de frais de services des bâtiments qui sont mis à la disposition de notre intercommunalité sur les temps hors scolaire (matins, midis, soirs pendant la période scolaire, mercredis) et aussi sur le temps de vacances scolaires.

• **L'affectation de résultat de l'année 2017**

Le **résultat positif obtenu en 2017** entre nos dépenses et nos recettes de fonctionnement **276 957 €** vient alimenter nos recettes 2018.

Le conseil municipal adopte les taux des impôts locaux

Libellés	Taux votés pour 2018	Produit voté par le Conseil Municipal
Taxe d'habitation	12,83 %	184 495
Foncier bâti	16,27 %	141 451
Foncier non bâti	89,43 %	30 674
Total		356 620

Le conseil municipal s'est également prononcé, comme chaque année, sur les taux qui seront appliqués à la fiscalité locale ; taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non

bâti. « Conformément à nos engagements électoraux, nous n'augmentons pas les impôts locaux au delà de l'inflation. Ainsi, nous pouvons accompagner notre programme ambitieux d'investissement tout en conservant nos capacités financières. » explique François CHASSAT.

1 430 157 € sont affectés aux dépenses d'investissement, voici les principaux projets de l'année

• **Projet de redynamisation du centre-bourg : travaux place des Tilleuls et nouvel espace de vie sociale « Sous les tilleuls » : 1 108 661 €**

Cet investissement majeur est financé par les fonds propres de la commune et par les subventions (État, Département, Europe, Région, CAF)

• **Salle des fêtes** : Cette rénovation comprend l'installation de nouveaux points d'eau, l'éclairage extérieur et la pose d'un rideau occultant : **10 725 €**

• **Mairie** : Des travaux seront effectués pour poser des doubles vitrages pour l'ensemble du bâtiment : **45 000 €**

• **Urbanisation RD 32C Coustou de Magnabel** : **175 000 €**

• **Sécurisation du village** : Cet investissement va permettre la pose de caméras de surveillance et de radars pédagogiques au lieu-dit Lapeyre : **10 000 €**

• **Remboursement d'emprunts de l'Église et de l'École** : **43 000 €**

Le plan de financement des travaux de redynamisation du centre-bourg

Dans le projet centre-bourg, les travaux de la place des Tilleuls et de l'Espace de vie sociale nécessitent un investissement de 1 108 661 €. Il est financé sur les fonds propres de la commune à hauteur de 370 000 € soit 35% du projet puis bénéficie d'importantes subventions du Conseil départemental, de la Région, de l'État, de la CAF et du programme européen leader pour 65% du projet.

Petit tour des chantiers

COMME À CHAQUE NUMÉRO, NOUS VOUS PROPOSONS L'ACTUALITÉ DES CHANTIERS EN COURS

La place au cœur des travaux

Alors que les travaux d'aménagement de l'espace de vie sociale « Sous les tilleuls » se poursuivent, la requalification de la place est au cœur de travaux stratégiques. « *Si nous n'avons pas de problèmes de dernière minute, les travaux seront finalisés pour la fin du mois de juillet* » déclare avec satisfaction Michel DELMAS, premier adjoint au maire qui suit quotidiennement le chantier. *Ce dernier se déroule dans d'excellentes conditions, malgré quelques inquiétudes avec les orages de début juin, je tiens à féliciter l'ensemble des intervenants. Ils font de l'excellent travail* ».

- Pour les VRD : ECTP, Laclau, Sols Midi-Pyrénées
- Pour le génie civil : Eiffage
- Pour les espaces verts : ID Verde
- Pour la route départementale : Colas
- Le bureau d'étude Papyrus représenté par Sandrine Fredon
- La Paysagiste Julie Poirel
- L'architecte Jérémie Harter





Pose des algécos après la construction en régie de la plate-forme technique par les agents techniques, les élus et les chasseurs bénévoles : un beau travail d'équipe !

Un local pour les chasseurs

La société de chasse de Paulhac est la plus ancienne association de la commune.

Pendant 20 ans, elle a été hébergée dans une dépendance de l'ancienne ferme de la Métairie - aujourd'hui restaurant - avant d'élire domicile chez un particulier.

Dès cet été, elle pourra réunir sa cinquantaine de membres dans des algécos installés derrière le hangar municipal. En effet la commune a eu l'opportunité d'acquérir des modules d'occasion que les agents techniques municipaux avec l'aide des chasseurs ont aménagé.

De nouveaux travaux routiers

- À chaque fois que cela devient nécessaire, la commune est intervenue pour effectuer de petites opérations d'entretien sur la chaussée. On parle de « point-à-temps » c'est-à-dire d'une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule, par une émulsion de bitume et de gravillons.
- Le pont de Crayssac va prochainement faire l'objet d'un réaménagement pour améliorer sa sécurité. Les études sont en cours.

PLU : L'enquête publique démarre

L'enquête publique portant sur le projet d'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de révision du zonage d'assainissement collectif aura lieu du 20 juin au 25 juillet. Monsieur Jean-Louis CLAUSTRE, technicien supérieur en chef du développement durable en retraite a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le tribunal administratif.

Les dossiers complets soumis à l'enquête publique unique ainsi qu'un registre d'enquête seront disponibles :

- sur le site internet suivant : www.paulhac.fr
- en format papier à la mairie de Paulhac aux jours et heures habituels d'ouverture du mardi au vendredi de 8H45 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

Ils seront également mis gratuitement à disposition sur un poste informatique à la mairie de Paulhac aux jours et heures habituels d'ouverture du mardi au vendredi de 8H45 à 12H00 et de 13H30 à 17H30 ;

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra émettre ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête disponible en mairie ;
- sur le registre dématérialisé accessible sur le site suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/706> et/ou par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete-publique-706@registre-dematerialise.fr
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Paulhac, 1 Place des Tilleuls 31380 PAULHAC

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie :

- Le mercredi 20 juin 2018 de 8H45 à 12H00
- Le samedi 7 juillet 2018 de 8H45 à 12H00
- Le mercredi 11 juillet 2018 de 8H45 à 12H00
- Le mercredi 25 juillet 2018 de 13H30 à 17H30

Les observations et propositions du public seront accessibles sur le site suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/706>

Un début d'année 2018 bien rempli !

ENSEIGNANTS, ALAE, ASSOCIATIONS ... UN TRAVAIL D'ÉQUIPE, DE NOMBREUSES INITIATIVES POUR UNE ÉCOLE VIVANTE ET DYNAMIQUE

La semaine sans écran

En mars, l'école, l'ALAE et l'Association Sous les Tilleuls ont organisé avec le soutien de la commune une « semaine d'éducation au numérique et au bon usage des écrans ». Cette initiative a permis un travail spécifique en classe, des animations spéciales durant le temps périscolaire et des propositions d'activités pour les familles ... de quoi passer de bons moments ... sans écran.

À l'occasion de la soirée de clôture, un débat riche et intense, animé par une psychologue, a permis aux parents d'échanger sur le sujet pendant que leurs enfants assistaient à un spectacle d'animation avant de participer à des ateliers de jeux de société ... une bonne soirée pour toute la famille !

Un carnaval ... fantastique

L'arrivée du printemps c'est le temps du carnaval et de sa mascotte : Groot !

C'est sur le thème du monde fantastique que petits et grands se sont retrouvés à la salle des fêtes et ont participé aux animations proposées par l'ALAE (défi famille, photos avec Groot, flashmob...).

Même si la pluie a essayé de gâcher la fête, la bonne humeur et les sourires ont pris le dessus : de nombreux paulhacois sont venus déguisés pour participer aux festivités et à la tombola organisés par l'Amicale Laïque.

Les enfants de l'école font le spectacle pour le carnaval !



GénérationS Pique-nique

Un temps de partage et de dégustation intergénérationnel. Lundi 28 et 29 mai, la deuxième édition du pique-nique intergénérationnel s'est déroulée dans la bonne humeur malgré une météo plus que capricieuse ! Ce temps de rencontre entre générations autour de la préparation et du partage d'un pique-nique est proposé depuis l'année dernière par l'association Sous les Tilleuls et l'école de Paulhac, en partenariat avec le CCAS et l'ALAE. Les enfants de la classe de CM1, accompagnés de parents et de Seniors volontaires, ont préparé le lundi des recettes imaginées par l'association et les ont dégustées le lendemain midi avec leurs invités. Devant tant de plaisir à être ensemble, même la pluie s'est inclinée et c'est le soleil qui a été de la partie !



Préparation du pique-nique intergénérationnel

La classe de découverte et les sorties du mois de juin.

En fin d'année scolaire, 87 élèves, du CE1 au CM2 sont partis avec leurs professeurs en classe de découverte à la montagne, pour 3 jours. L'occasion de faire une grande randonnée sur une journée, d'étudier les paysages et l'étagement de la végétation, la faune et la flore montagnards mais aussi de travailler sur les énergies renouvelables avec la conception et la fabrication de moulins à eau ! Grâce à l'action des parents, et particulièrement ceux investis dans l'Amicale Laïque toute l'année, un tiers du coût a été pris en charge et tous les enfants ont pu partir ! Les enfants de CP et des deux classes de maternelle, quant à eux, ont fait deux sorties au mois de juin : une au musée du jouet à Mazamet et une à Cordes sur Ciel... au musée des arts du sucre et du chocolat ; miam !



« Le journal des enfants » 3^e édition

Les enfants Paulhacois ont aussi leur journal ! Pour la troisième année consécutive, les enfants de l'école et l'ALAE ont confectionné « le journal des enfants ». Durant le temps scolaire, avec leurs enseignants, chaque classe a proposé un article en fonction de son actualité. Durant le temps ALAE, avec l'aide d'une intervenante extérieure Marion, plusieurs enfants écrivent des histoires, fabriquent des jeux, composent des interviews... avant de passer à mise en page. C'est ensuite l'école qui l'imprime et le distribue. Vous pouvez le découvrir et vous abonner auprès de l'école ou l'ALAE (6 euros pour 3 bulletins au bénéfice au profit de la coopérative scolaire).

Cinquième saison pour les Parenthèses Musicales

VOILÀ UNE PARENTHÈSE QUI DURE ET QUI N'EST PAS PRÊTE DE SE REFERMER. POUR SA CINQUIÈME PROGRAMMATION, LES PARENTHÈSES MUSICALES VOUS PROPOSENT DES CONCERTS ALLÉCHANTS. CETTE ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ A SOUHAITÉ RÉDUIRE LE NOMBRE DE SPECTACLES AFIN DE POUVOIR VOUS PRÉSENTER DES CONCERTS D'EXCEPTION : RÉSERVEZ VOS PLACES !

13 octobre 2018

JACSO QUARTET



Ce spectacle offre un univers musical aérien avec le mariage de l'accordéon de Jean-Luc Amestoy virtuose d'une extrême sensibilité, la guitare flamenca du talentueux Serge Lopez, le charango cristallin (instrument des hauts plateaux andins) et la voix de Jacques Saux, et enfin les percussions de Pascal Rollando, fabuleux rythmicien qui, dans son jeu tout en énergie et en finesse, apporte à la musique le côté terrien. « J'aspire » est un spectacle vivant, poétique et joyeux, dont l'écriture aborde des thèmes universels comme l'amour, le temps qui passe et l'espérance.

<https://www.jacso.fr>

15 décembre 2018

LE COMMANDO NOUGARO



Le Commando Nougaro propose une traversée musicale empruntant aussi bien la voie des standards incontournables que le sillon des faces B de Claude Nougaro. Les trois interprètes proposent un voyage poétique accessible à toutes et tous, entre chanson, Hip Hop & musique du monde. La modernité de cette fusion des genres fait de cet hommage une création originale qui séduira autant les aficionados que le public découvrant le poète pour la première fois.

François Dorembus (voix, guitare), Fabrice Aillet (voix, guitare électrique, électronique) et Olivier Capelle (voix, samplers multi-effets)

<https://www.commandonougaro.fr>

**Les concerts du 16 février
et 13 avril 2019 seront
présentés dans le prochain
bulletin**

ÉGLISE DE PAULHAC

Concerts à 20h30

Renseignements et réservations au 05.61.84.25.30

Tarif : 5 euros - Gratuit pour les moins de 15 ans

<http://www.paulhac.fr/>

Trois questions à ... Nathalie RUMEAU

Conseillère municipale

Des actions « Agenda 21 » vont être menées à l'occasion de ce concert ?

En effet, l'agenda 21 c'est des principes pour préserver notre environnement, nos ressources et notre planète mais surtout, ce sont des actions.

À l'occasion de ce grand concert, nous avons voulu proposer des mesures concrètes qui permettent de réduire au maximum les déchets que nous allons produire.

C'est une manière efficace de sensibiliser les participants et de donner de la cohérence à notre politique.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples ?

Par exemple, toute la vaisselle utilisée sur les espaces de restauration sera en plastique dur réutilisable. Une consigne sera d'ailleurs demandée.

Nous allons également installer des poubelles de tri pour récupérer les déchets qui peuvent être recyclés. Des cendrinettes seront également à la disposition des fumeurs afin que le mégots ne soient pas jetés sur le lieu de l'événement.

Ces actions peuvent-elles se développer les prochaines années ?

Bien entendu, si nous pouvons approfondir nos initiatives, nous le ferons. Pourquoi pas des toilettes sèches, par exemple ?

Concert exceptionnel le 13 juillet !



©Phat Tran

CETTE ANNÉE ENCORE, LE FESTIVAL 31 NOTES D'ÉTÉ, ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, DÉBUTE SA PROGRAMMATION ESTIVALE À PAULHAC. UN CONCERT EXCEPTIONNEL QUI VOUS EMPÊCHERA DE RESTER ASSIS !

FABIAN Y SU SALSA

Le 13 juillet prochain, vous allez traverser l'Atlantique pour une soirée caliente et retrouver une musique authentique arrangée par Fabian y su Salsa orchestre de 10 musiciens qui enivre les soirées latino de sa salsa aux influences portoricaines, cubaines et new-yorkaises.

Composé de différentes nationalités, cet orchestre de Salsa est un melting pot de cultures - Cuba, Uruguay, Algérie, Argentine, France.

Ils ont en commun la passion d'une musique authentique et le plaisir de la partager à l'image de leur dernier album « SIN FRONTERAS » paru en 2016.

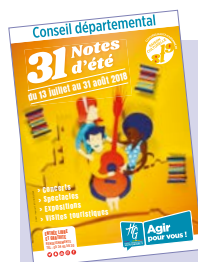
Tout en gardant ses sonorités latines, le groupe propose de revisiter Carlos GARDEL, rend hommage à Claude NOUGARO et met en valeur ses propres

compositions. Le leader du groupe, Fabian, connu pour être le père des jeunes stars du rap Bigflo et Oli, est à l'origine, en 1993, de la création d'un des premiers lieux Salsa à Toulouse «Le Barrio Latino». Il a su garder les mêmes musiciens et le groupe s'est enrichi d'une chanteuse cubaine, Mildreys Duquesne. Une soirée inoubliable en perspective !

Buvette et restauration rapide sur le lieu du concert avec le Quartz et menu spécial concert à partir de 19h au restaurant à la Métairie sur réservation au 05 61 99 64 59

Renseignements

FESTIVAL - Direction des Arts
Vivants et Visuels : 05 34 45 58 30
VISITES TOURISTIQUES - Haute-Garonne Tourisme : 05 61 99 44 00



31 Notes d'été

Spectacle présenté dans le cadre du festival 31 notes d'été, organisé par le Conseil départemental de Haute-Garonne, en partenariat avec Haute Garonne Tourisme, la commune de Paulhac et l'Office de Tourisme Intercommunal des Coteaux du Girou

31 Notes d'été, un festival pluridisciplinaire et gratuit du Conseil départemental Venez aussi profiter des visites touristiques organisées avant le concert sur notre territoire !

- **VISITE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE VILLARIÈS**
Rdv 15h30 sur place / Inscription obligatoire
- **CONFÉRENCE SUR L'ORDRE DES HOSPITALIERS À GARIDECH**
Rdv 17h30 à l'église Saint Jean Baptiste, 10 RN88, Garidech

Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme Intercommunal des Coteaux du Girou : 05 34 27 45 73

Une fête 2018 entre traditions et nouveautés !

UN PROGRAMME RICHE, VARIÉ ET ORIGINAL VOUS ATTEND POUR CETTE FÊTE 2018, LE 2^E WEEK-END D'AOÛT !

Les festivités débiteront par une grande nouveauté vendredi 10 août : une course à pieds festive de 10 km. Départ à 19h du village pour un parcours qui alterne chemins de terre et petites routes, vues sur le village et traversée de la forêt de Buzet. Pensez à vous inscrire pour cette 1^{re} édition et à venir déguisés ! (Modalité d'inscription ci-dessous)

Le samedi après-midi, rendez-vous au concours de belote à la salle des fêtes. L'après-midi sera aussi l'occasion de faire de belles activités pour les enfants avec l'organisation de balades en poney, et de belles rencontres avec la mise en place d'une mini-ferme : âne, cochons, moutons, chèvres, lapins et poules seront au rendez-vous !

Le soir, l'incontournable et traditionnelle mounjetado permettra de

partager un repas convivial. (Inscription obligatoire)

Un concours de pétanque en triplette aura lieu dimanche 12 août. Suite au grand succès de l'année dernière, nous avons le plaisir de reconduire le feu d'artifice qui sera tiré le dimanche soir à 23h.

En coopération avec l'association de pétanque paulhacoise, un concours en doublette sera organisé le lundi au boulodrome. Des grillades seront proposées le soir.

La messe et la cérémonie aux monuments aux morts se dérouleront mercredi 15 août.

Autre rendez-vous important à noter : le comité viendra à la rencontre des foyers paulhacois le week-end du 7 et 8 juillet 2018 lors de la traditionnelle tournée.



Le marché gourmand dans votre assiette

On ne change pas un concept qui marche. Le désormais traditionnel marché gourmand aura lieu le 7 septembre prochain sur le parking du boulodrome.

La formule reste la même : Vous composez votre menu à partir des produits présentés par les producteurs locaux. Une fois votre assiette bien remplie, vous pouvez rejoindre les 300 convives

attendus sur les grandes tablées pour déguster dans une ambiance remplie de bonne humeur partagée. Seule inquiétude de Jean-Michel Bersia, conseiller municipal et initiateur de ce rendez-vous, le beau - temps : « *on croise les doigts, nous sommes toujours passés entre les gouttes* ».

Pour le temps aussi, pourquoi changer une formule qui marche ?

Le programme complet

Vendredi 10 août

19h Course à pieds 10 km
(inscription préalable)
Repas sur la place

21h30 Orchestre
Les Toulousains

Samedi 11 août

13h30 Concours de belote

15h00 Balade en poney,
mini-ferme

19h30 Mounjetado
(inscription préalable)

21h30 Orchestre Vergnes

Dimanche 12 août

13h30 Concours de
pétanque en triplette

19h00 Repas sur la place

21h30 Disco-mobile Podium
Délire

23h00 Feu d'artifice

Lundi 13 août

13h30 Concours de
pétanque
en doublette

19h30 Grillades au
boulodrome

Mercredi 15 août

11h00 Messe

12h00 Cérémonie au
monument aux morts

12h30 Apéritif offert par la
mairie et le comité

MODALITÉS D'INSCRIPTION

• **Course à pieds :**
inscription sur le site internet
www.le-sportif.com

Contact Adrien :
06 29 42 11 93

• **Mounjetado :**
inscription avec le coupon
réponse à la mairie

Contact Marie :
06 74 82 39 55

LE BUREAU

Présidente :
Isabelle MAIGA
MURAWSKI

Secrétaire :
Brigitte PORTET

Trésorière :
Josette AURIOL

Association Créatisiasmes

La saison 2017/2018 s'achève. Nous remercions tous les intervenants pour leur implication dans l'association, les adhérents pour leur enthousiasme à participer aux différentes sections proposées. Nous vous espérons toujours aussi nombreux et enthousiastes pour la prochaine saison.

De nouvelles activités seront certainement proposées à la rentrée, comme de la danse.

L'année 2018 sera particulière pour l'association qui fêtera en novembre ses 20 ans. Nous vous en reparlerons.

Bonnes vacances à tous.

Les Ateliers Sons et Voix de Paulhac

Le groupe s'agrandit d'année en année et nous nous réjouissons de faire évoluer l'atelier Mandalas pour la rentrée de septembre. En effet les deux ateliers se réuniront sous un nouveau format pour ne former plus qu'un seul cercle.

Cette rentrée 2018-2019 se fera sous un nouveau jour toujours plus créatif et ressourceur. La saison 2018-2019 propulsera le groupe autour du thème « Loi d'attraction ».

Nous rappelons qu'il n'y a besoin d'aucun pré requis en chant pour participer et nous vous invitons à découvrir cet atelier extraordinaire de simplicité et de joie.

Encore une fois un grand bravo et un grand merci à toutes celles et tous ceux qui par leurs voix, leurs présences font vivre ces ateliers.

Venez nombreux participer à cette nouvelle rentrée lors d'une séance découverte.

À très vite !

Vous pouvez contacter

François au
06 73 71 31 89
pour découvrir et/
ou vous inscrire.

L'Amicale laïque



Thomas et Margaux



L'Amicale laïque est une association de bénévoles, parents d'enfants, qui a pour but de récolter des fonds, afin d'en faire bénéficier les enfants de l'école par le biais des sorties ou d'ac-

quisition de matériels.

Les 10 réunions annuelles permettent d'organiser, en partenariat avec l'école et l'ALAE, des événements tels que le Marché de Noël, la galette des rois, le Carnaval et sa tombola ou la Kermesse.

C'est une mission importante pour vos/nos enfants, qui se fait dans la bonne humeur et le collectif ; rejoignez-nous, c'est gratuit et utile !

L'Assemblée Générale aura lieu le Vendredi 14 Septembre, à 20h45, à la salle des fêtes ; venez nombreux pour son renouvellement certain et donc sa pérennité.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les parents de leur présence fidèle et enthousiaste lors des manifestations ; votre participation a permis de financer pour un tiers la classe de découverte !

Pour nous joindre :
amicale.laique@paulhac.fr

Section Randonnée

La section Randonnée Paulhacoise de l'Association "Créatisiasmes" a bien débuté la saison 2017/2018 avec un effectif toujours en augmentation (43 adhérents)

Les sorties en semaine sont en hausse, pour la plupart dans un environnement proche de Paulhac, avec l'arrivée des beaux jours des sorties seront prévues sur la journée permettant de découvrir les richesses locale et culturelle de notre belle région

Cet hiver certaines sorties du week-end ont dû être annulées pour cause de mauvaise météo (sorties au plateau de Beille, Puylaurens). En contrepartie nous avons pu nous retrouver pour de très belles randos dans le Sidobre, St-Cirq-Lapopie, Fanjeaux, Tanus, et 4 jours sur les Monts de Lacaune

À noter que la randonnée annuelle du "POUTOU" aura lieu le dimanche 9 septembre

Le départ se fera comme à l'habitude à 8h00 au rond-point de Virebent à LAUNAGUET, comme l'année précédente l'arrivée se fera à la Salle des Fêtes de Paulhac, qui sera suivi d'un apéritif offert par la municipalité de Paulhac, ensuite un repas sera pris en commun pour finir cette belle journée

Les bulletins d'information et de réservations seront disponibles dans toutes les



21 octobre 2017 dans le Sidobre (81)

mairies situées sur le parcours ou proches de celui-ci à partir de début Août.

Nous vous attendons toutes et tous sur les chemins.

Contact Rando Paulhacoise :

Bruno LECOURT

Tél : 06 09 32 75 40

bischnou31@yahoo.fr

Gérard BAPTISTE

Tél : 07 81 56 48 23

gerardbaptiste56@gmail.com



Course cycliste

La course cycliste annuelle de Paulhac, épreuve du championnat de cyclisme sur route d'Occitanie, a eu lieu le dimanche 17 juin.

Bravo à tous les coureurs !

Bibliothèque-Ludothèque

La place du village est en travaux pour plus de vie sociale et culturelle. Elle accueillera bientôt un café culturel et solidaire. L'heure est au changement...

Partenaire de l'association « Sous les tilleuls », votre bibliothèque-ludothèque sera au cœur de ce nouvel espace d'animation culturelle avec de nouvelles initiatives.

Ces derniers mois, nous avons mis l'accent sur le jeu. L'initiation aux échecs a remporté un grand succès parmi nos jeunes et le cercle de joueurs qui se retrouve lors de nos soirées du vendredi ne demande qu'à découvrir de nouveaux jeux et nouveaux partenaires.

Nous vous proposerons de nouvelles initiatives, mais poursuivrons nos rencontres autour du jeu. N'hésitez pas à nous emprunter les jeux de plateau et grands jeux en bois pour des anniversaires, soirées en famille ou entre amis. Nous multiplierons également les échanges de livres coups de cœur et si possible la rencontre d'écrivains locaux.

En attendant, l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de belles lectures estivales et vous propose d'échanger vos découvertes de l'été dès la rentrée de septembre.

Chantal, Caroline, Nathalie, Sandrine, Guy, Bing, Claudette, Jenny, Jeanne, Élisabeth

La bibliothèque est ouverte :

Le mercredi de 17H à 19H, Le vendredi de 17H à 18H, le samedi de 10H à 12H

Attention : Pendant les vacances d'été la bibliothèque sera fermée du 14 au 31 juillet et en Août ne sera ouverte que le mercredi

Contact :

Élisabeth Cramaussel

Tél : 06 84 29 04 43

e.cramaussel@gmail.com

Association Sous les Tilleuls

CONTACT

Julia Dorembus

Tél: 06 25 49 62 64

souslestilleuls31@gmail.com



Un dimanche de partage et de bonne humeur

Tous dehors ! Après-midi convivial et familial proposé par les jeunes du territoire.

Le dimanche 27 mai, la salle des fêtes de Paulhac s'est animée : préparations culinaires gourmandes, installation de tables de jeux de société, ballons de foot et de baskets sortis...

Les jeunes du « Copil'Ados », qui s'est créé en novembre dernier sous l'égide de l'association Sous les Tilleuls, ont organisé un temps bien sympathique de détente et de loisirs hors des écrans et hors de la maison.

L'ALAE et l'Agenda 21 étaient de la partie pour aider à coordonner et structurer leur première action, en partenariat également avec la Biblio-Ludothèque de Paulhac pour le prêt de jeux.

Malgré le peu d'affluence (il faut dire que c'était un jour de fête des mères !) les ados ont passé un très bon moment de partage et ont été heureux d'accueillir les parents et copains qui ont eu plaisir à rejoindre le groupe !

ACCA Chasse



Le traditionnel repas de la chasse, un rendez-vous incontournable

Comme tous les ans au mois de janvier la fermeture de la chasse avec notre lâcher de faisans puis notre repas de fin de saison, étaient invités tous les agriculteurs de la commune pour partager ce festin préparé par les bénévoles de l'ACCA, l'association a été ravie de les accueillir, nous pensons renouveler cette opération l'année prochaine. Le repas des chasseurs du 10 mars a été encore un grand succès près de 200 convives, les bénévoles ont fait un énorme boulot pour réussir cette belle journée qui s'est terminée par quelques pas de danses. Ensuite notre Assemblée Générale s'est déroulée le 27 Avril, le tiers sortant a été réélu, donc le bureau reste inchangé, le garde-chasse Jean-Philippe PONS n'avait rien à dire sur le comportement des chasseurs, quelques petits soucis avec des chiens errants, ces animaux doivent être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin pour des raisons de reproduction des animaux sauvages, et en dehors de ces dates, les chiens doivent être accompagnés et à distance raisonnable de leur maître, des contrôles du garde-chasse seront effectués à tout moment et il prendra les sanctions qui s'imposent .. Dès le mois de juin la régulation de sangliers et de renards est réalisée à l'approche ou à l'affut, puis le 1^{er} août c'est l'ouverture de la chasse

aux sangliers, ouverture générale le 9 septembre 2018, fermeture 28 février 2019. La remise des cartes de nos adhérents se déroulera le samedi 21 juillet 2018 de 14 H à 18 H. Notre nouvelle maison de la chasse sera opérationnelle pour le jour de l'ouverture et peut-être avant, un grand merci à nos élus, un grand merci aux bénévoles qui ont participé à la réalisation de ce projet qui en tant que Président me tient beaucoup à cœur, nous avons été patients et voilà notre rêve se réalise, merci beaucoup.

Le bureau de l'A.C.C.A de PAULHAC ainsi que les adhérents vous souhaitent de bonnes vacances.

Président : Yves GAUGUELIN

Tél : 06 12 48 86 26

yves.gauguelin@orange.fr

Vice-Président : David LAFONT

Tél : 06 73 96 86 12

Garde-Chasse : Jean-Philippe PONS

Tél : 06 77 54 49 40

14-18 : le souvenir indispensable

TERRIBLE BILAN,
FOLIE DES
CHIFFRES, FOLIES
DES HOMMES ...
LA GUERRE DE
14-18 NE DOIT PAS
ÊTRE OUBLIÉE CAR
NOTRE REGARD SUR
LE PASSÉ TRACE UN
CAP POUR L'AVENIR.

Le 11 novembre 2018 marquera le centenaire de la fin de la guerre de 14-18.

Jamais alors, jamais depuis, une guerre n'avait été si meurtrière : 10 millions de morts, 20 millions de blessés ou de mutilés ... elle marqua terriblement notre siècle, mais aussi nos territoires, nos familles, notre chair.

Il y a 4 ans, sous l'impulsion d'Anne André, Paulhacoise et conseillère municipale, après un intense et immense travail de recherche, avait été publié un ouvrage consacré aux noms gravés à jamais sur notre monument aux morts. 24 poilus, enfants de Paulhac, qui ont donné leur vie pour défendre la République et ses valeurs. Nous avons voulu rendre hommage à leur courage mais également témoigner, laisser une trace indispensable.

Aujourd'hui encore ce travail de mémoire doit continuer. Il ne sera jamais terminé.

À l'occasion de la commémoration du centenaire, associé à l'Office de Tourisme Intercommunal, aux côtés du Collège Georges Brassens et des associations d'Anciens Combattants, Paulhac vous propose 4 rendez-vous :

Vendredi 14 septembre 2018 à 21 h
Paulhac (salle des fêtes)

Conférence organisée par l'Office de Tourisme Intercommunal des coteaux du Girou sur le thème : « Les monuments aux Morts, dimensions : mémorielle, patrimoniale et citoyenne »

Vendredi 9 novembre 2018 à 15h30
Paulhac

Dépôt de gerbe avec les enfants, les anciens combattants et les habitants de Paulhac

Vendredi 9 novembre 2018 à 18h45
Garidech (salle des fêtes)

Présentation de travaux d'élèves des écoles intercommunales et des 3^{èmes} du collège Georges Brassens.

Participation de nos élèves de CM qui vont réaliser une fresque et de nos collégiens de 3^e qui ont réalisé un exposé sur le monument aux morts de notre village.

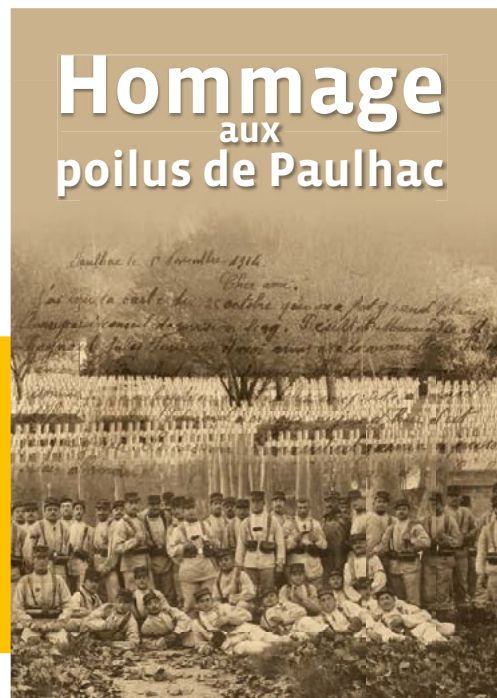
Du 10 au 11 novembre 2018
Garidech (salle des fêtes)

Exposition organisée par les Anciens Combattants et la mairie de Garidech sur les thèmes :

- Jeunesse : le relais de la mémoire
- Le sport et la grande guerre

Du 8 au 14 novembre 2018
Montastruc-la-Conseillère
(salle des fêtes)

Exposition organisée par l'association des Anciens Combattants de Montastruc, l'ONAC et la mairie de Montastruc. On y trouvera des photos et des objets prêtés par la mairie de Paulhac et par des Paulhacois.



Offert aux écoliers de l'école.

Les personnes intéressées peuvent venir le retirer en mairie (dans la limite des stocks disponibles)

Contre le moustique tigre : supprimez les eaux stagnantes

La présence de l'*Aedes albopictus* (dit « moustique tigre ») a été récemment détectée en Haute-Garonne.

L'état, l'ARS Midi-Pyrénées et le Conseil général 31 ont mis en place un comité de pilotage chargé de suivre le plan de lutte contre la prolifération de ce moustique.

A vous de jouer

Avant de voler et... de piquer, les moustiques, tel *Aedes albopictus* (dit « moustique tigre »), se développent sous forme de larves dans l'eau. C'est la mise en eau des œufs qui déclenche tout le processus. C'est donc là qu'il faut agir, avant l'émergence des moustiques adultes.

L'essentiel des lieux de ponte se trouvant au plus proche de l'Homme (en intradomiliaire), une seule façon de faire pour limiter la prolifération de ce moustique :



Supprimer les eaux stagnantes, systématiquement, chez soi : c'est le rôle de chacune et de chacun, c'est votre mission. C'est 50 % du succès !

Renseignements :
www.albopictus31.org

État civil


NAISSANCES

COTTE MAUREL Oona, Lucie, Gilberte04/03/18..... Saint-Jean
COUDERC Tiphaine, Alice, Léonie 09/04/18.....Lavour

DÉCÈS

PRIETO Daria.....21/12/17.....Bruguières
CUETO Aurélio 21/01/18.....Paulhac
CANTIRAN Jean Pierre 12/03/18.....Paulhac

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Retrouvez toutes les informations de la commune sur internet www.paulhac.fr et facebook 



Mairie de Paulhac
1 Place des Tilleuls - 31380 Paulhac
T : +33 (0)5 61 84 25 30
mairie@paulhac.fr
Horaires : du mardi au vendredi :
8h45-12h00 / 13h30-17h30

Juillet

- 13** ... Concert d'ouverture du Festival 31 notes d'été : Fabian Y su Salsa, Boulodrome (si pluie SDF)
- 14** ... Trophée Salomon et méchoui – Pétanque paulhacoise

Août

- Du 12 au 15** ... Fête annuelle du village

Septembre

- 7** Marché gourmand
- 8** Forum des Associations
- 9** Randonnée du Poutou
- 14** ... Conférence de la C3G sur les monuments aux morts
- 15** ... Journée pétanque du club de l'amitié
- 22** ... Événement festif multi partenaires au cœur du village
- 23** ... Course cycliste

Octobre

- 8** Journée révision du code de la Route pour les séniors avec Agiroute
- 19** ... Conférence sur la mémoire par le docteur Gérard, médecin généraliste à Montastruc (20h30 à la salle des fêtes)

À la demande du CCAS, le Docteur François Gérard, médecin coordinateur de l'Accueil de Jour des personnes atteintes de maladies neurodégénératives explique le fonctionnement physiologique de la mémoire

- 21** ... Repas de fin d'année du club de l'amitié

Novembre

- 4** Vide chambre à la salle des fêtes
- 25** ... Repas annuel du CCAS, dansant avec « orchestre Danieli »

Décembre

- 2** Jeux organisés par la Bibliothèque Ludothèque Caractères
- 8** Marche aux flambeaux à la forêt de Buzet et Pot au Feu à la salle des fêtes
- 21** ... Marché de Noël à la salle des fêtes

